

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2008-12-02
COMPTE RENDU D ACTIVITES

LOUBEAU

Courrier à M. ROULLEAU LE 26 décembre 2007 au sujet de la décharge de Loubeau :

Nous rappelons au président du SICTOM que nous faisons des visites régulières sur le site et que nous avons constaté que des aménagements ont bien été faits mais qu'ils subissent des dégradations puisque certaines plaques recouvrant les puits où coulent les lixiviats sont endommagés.

Nous souhaitons savoir également si des contrôles réguliers sont faits afin de s'assurer que le fond des bassins est bien hermétique.

Nous attirons également l'attention sur les buses qui débouchent dans la bérone qui y déversent des lixiviats.

Réponse le 4 février 2008-12-02

Le président du SICTOM nous rappelle que des nouvelles grilles galvanisées ont été installées.

En ce qui concerne le suivi du site, le lieu a été fauché deux fois en 2007 et le suivi analytique est conforme à l'arrêté préfectoral du 10 avril 2006, il a été réalisé par le laboratoire départemental de La Rochelle... il a également été demandé au SAAM d'assurer des contrôles réguliers.

Pour ce qui de l'avenir du site, on nous précise que bien qu'aucune pollution n'ait été constatée ... le niveau des lagunes est toujours surveillé...et que si l'évaporation naturelle ne suffisait pas, il serait envisagé d'arroser le dessus de la décharge par le système du goutte à goutte.

Octobre 2008 :

Le conseil d'administration décide que « LOUBEAU » devient la priorité des actions de CIMES en 2009.

RHODIA DANISCO

26.12.2007 : courrier au préfet pour savoir pourquoi le PPI n'est toujours pas mis en place et pourquoi le CLIC (comité local d'information et de concertation) annoncé en janvier 2006 ne s'est toujours pas réuni malgré le décret de juillet 2003 relatif à la prévention des risques technologiques et naturels .

Réponse du préfet le 5 février 2008 :

Le CLIC devra être renouvelé lorsque les élections auront eu lieu, les nouveaux membres seront nommés pour 3 ans,

Le CLIC a pour objectif d'assurer l'information de ses membres, de développer une culture de la prévention, qu'un rapport annuel lui est communiqué et qu'il est tenu informé de l'état d'avancement de l'étude de dangers et de sa validation, et qu'enfin il est chargé de la démarche d'établissement du PPI ou du PPRT.

En ce qui concerne le site de Melle, l'étude de dangers réalisée par Rhodia fait actuellement l'objet d'une mise à jour...et le PPI est en cours de finalisation.

Le CLIC devait, selon ce courrier, se réunir dès son renouvellement.

Nous apprenons dans le « Vivre à Melle d'octobre 2008 » que le préfet a pris un arrêté le 23 mai 2008 déclarant sans nécessité l'élaboration d'un plan particulier d'intervention de l'usine de Melle de la société Rhodia, cette décision faisant suite à une lettre du directeur de Rhodia déclarant l'arrêt définitif des installations de stockage d'ammoniac

De ce fait, le PPI est suspendu en attendant une nouvelle étude (en accord avec la DRIRE.)

Visite de Rhodia le 22 avril 2008 : une délégation de CIMES se rend sur le site, pose de nombreuses questions et y passe toute une après midi (voir compte rendu de Geneviève).

COURRIERS AUX MAIRES, SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES :

Le 2 avril 2008

Suite aux élections municipales, nous avons écrit aux maires du canton pour les interpellier sur plusieurs sujets qui nous préoccupent :

- l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau des espaces verts ...pensent-ils à mettre en place une gestion écologique de leurs espaces verts ?
- en matière de gestion des déchets, il est mis en avant que le tri des déchets c'est bien mais envisagent-ils le compostage ??
- Pour Loubeau : seraient-ils en faveur d'une évaluation claire de la pollution existante niée par le SICTOM ?
- Enfin, en ce qui concerne la commune de Melle, pour ce qui des antennes de téléphonie situées sur le château d'eau, non loin de l'école maternelle et du lycée, la mairie de Melle pense-t-elle les déplacer au nom du principe de précaution ?

Réponse de trois maires : Melle, Saint Romans et Paizay le Tort

Mme Bouchet de Paizay le tort nous indique qu'il y a plusieurs années déjà que la commune n'utilise pratiquement plus de désherbants en agglomération. Sont favorisées les bandes enherbées tondues ... les peintures de signalisation au sol sont diluées à l'eau et non au toluène

Et en ce qui concerne la décharge de Loubeau, elle rappelle que la CCCM gère les ordures ménagères et que le président du SICTOM n'a pas le même diagnostic que nous et que jusqu'à nouvel ordre, la commune de Paizay le tort lui fait entièrement confiance.

M Peltier de SAINT ROMANS nous transmet une réponse nous précisant que la commune, sensible aux problèmes d'environnement a déjà dans son programme inscrit de façon prioritaire une ligne d'actions relatives à l'environnement et l'urbanisme. Le maire a demandé à son conseil de réfléchir sur ces questions afin de proposer une politique et des actions en ce sens....

Quant à M. Debien de Melle il nous a transmis une très longue lettre assez technique dans laquelle il nous précise que la commune est déjà engagée depuis plusieurs années dans une politique de gestion de l'espace public la plus respectueuse possible de l'environnement Plus de traitement chimique pour le chemin de la découverte, paillage en chanvrette, débroussailluses, les prairies ne sont fauchées qu'une fois l'an etc etc

Il admet que les trottoirs et les rues de la ville sont encore traités chimiquement trois fois l'an par une entreprise, mais qu'une réflexion est conduite pour faire appel à d'autres techniques.

Pour ce qui est de la gestion des déchets : la municipalité est favorable au compostage domestique comme elle est favorable à une information claire et transparente sur les éventuelles pollutions de la décharge de Loubeau et la mise en place de solutions efficaces pour y répondre.

Pour ce qui est de l'antenne de téléphonie, le déplacement ne peut pas être utilisé unilatéralement par la municipalité qui est contractuellement engagée avec les sociétés de téléphonie. C'est un dossier sensible qui doit être examiné sans à priori en commission municipale compte tenu des avis très partagés sur cette question. Toutes ces questions seront étudiées par la commission « urbanisme, environnement et développement durable. »

JUILLET 2008 : CIMES écrit à ses adhérents pour faire le point sur le courrier aux maires, loubeau ... et la visite de l'usine Rhodia Danisco d'avril.

CIMES a aussi intégré le groupe **anti-OGM** composé d'un certain nombre d'associations. : DSNE, ATTAC, Confédération Paysanne

CIMES participe au forum des associations le 13 septembre 2008.

La secrétaire,

Sylvie MAZOYER